

NOTES EXPLICATIVES

ASSURANCE

Tous les licenciés à la FFJDA (Fédération Française de Judo) bénéficient d'une couverture en complément de la Sécurité Sociale et de leur mutuelle.

INSCRIPTION

Le règlement de la cotisation annuelle s'effectue en 1 seule fois (3 chèques possibles) à l'inscription (encaissement chaque trimestre) à l'ordre du JPHD

Le règlement de la licence se fera en un seul chèque de 38 € à l'ordre de la FFJDA

Aucun remboursement ne sera possible en cours d'année, sauf en cas de déménagement ou pour raisons médicales avec présentation d'un certificat médical d'arrêt définitif du judo.

VISITE MEDICALE

Pour les nouveaux licenciés: présenter un certificat médical précisant qu'il n'y a aucune contre-indication pour la pratique du judo.

Pour les anciens licenciés: le certificat médical fourni l'an passé est valable 3 ans, il vous suffit de remplir chaque année le questionnaire « QS-sport »

Tous les licenciés en possession d'un passeport sportif doivent faire compléter le plus rapidement possible la partie « **certificats médicaux** » par le médecin de leur choix.

REGLEMENT INTERIEUR

Voir feuille jointe

SITE INTERNET

Dans une démarche d'économie de papiers et de respect de l'environnement plus aucun papier ne sera distribué aux adhérents. Toutes les informations nécessaires se trouveront sur le site internet ou seront envoyés aux adhérents par le biais de la newsletter. Il est donc recommandé de consulter régulièrement ses mails et de s'inscrire obligatoirement à la newsletter sur le site internet du JPHD .



Nom :

Prénom :

Né(e)Le :

Catégorie :

Ceinture :

SAISON 2018 - 2019

DOSSIER INSCRIPTION



DOCUMENTS

A NOUS RENDRE

- Fiche Inscription + Fiche Sanitaire
- Questionnaire de santé « QS-SPORT »
- Paiement en 1 ou 3 chèques à l'ordre de JPHD
- Coupon réponse kimono

A CONSERVER

- Règlement Intérieur
- Horaires
- Publicité Kimono

A COMPLETER

J'autorise l'utilisation de mon image : OUI NON

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du JPHD

DATE : _____ SIGNATURE _____
NOM : _____
PRENOM : _____

TARIFS

POUR le 1^{er} ENFANT

38 € (licence) + 68 € par trimestre (cotisations)
Soit 242 € par an

POUR LE 2^{ème} ENFANT

38 € (licence) + 38 € par trimestre (cotisations)
Soit 152 € par an

A PARTIR DU 3^{ème} ENFANT

38 € (licence) + 18 € par trimestre (cotisations)
Soit 92 € par an

柔道



**POUR TOUTE INSCRIPTION
D'UN ENFANT DE 4 à 14 Ans
LE KIMONO AVEC FLOCAGE EST OFFERT !!**

Pour toute personne bénéficiaire de l'Allocation Rentrée Scolaire, des aides vous sont proposées par le Département du Doubs et le CDOS.
Pour plus de renseignements, connectez-vous sur le site :

Pour les Collégiens :

<https://www.doubs.fr/index.php/content-page/30-service-du-département-sport/2486-doubs-pass-sports-2486>

Pour les primaires :

<http://doubs.franceolympique.com/art.php?id=69258>